



OFFRE – MEMBRE DE COMMISSION

La LFP recherche de nouveaux membres pour sa Commission Juridique

Suite à l'élection du nouveau Conseil d'Administration et dans le cadre du nouveau cycle quadriennal, la LFP doit procéder au renouvellement de ses commissions. A ce titre, un appel à candidatures est ouvert pour intégrer de nouveaux membres au sein de la la Commission Juridique.

La Commission Juridique est composée de 6 à 14 membres indépendants, de représentants des « familles du football » et de la FFF. Leur mandat est de 4 ans.

La Commission Juridique est notamment compétente pour :

- Procéder à l'homologation des contrats des joueurs et entraîneurs des clubs professionnels,
- Veiller à l'application de la Charte du Football Professionnel et du Règlement administratif de la LFP,
- Procéder à des tentatives de conciliation en cas de litige survenant entre clubs ou entre un club et un joueur ou un entraîneur,
- Statuer sur toute autre réclamation n'étant pas susceptible de provoquer une mise en cause des relations contractuelles en vigueur.

De manière générale, elle se réunit 2 fois par mois, le mardi après-midi, au siège de la LFP ou par visio-conférence.

Profil recherché

Le/la candidat(e) doit disposer de compétences juridiques en droit du travail, en droit civil et/ou en droit du sport, ainsi que d'une solide expérience professionnelle (avocat, magistrat, enseignant, juriste, etc.).

Il/elle doit être strictement indépendant(e) : il/elle ne peut avoir aucun intérêt direct ou indirect avec un club membre de la LFP ou avoir une fonction bénévole ou rémunérée au sein d'un organe relevant de la LFP ou participant à la désignation des représentants de son Conseil d'Administration.

Description des fonctions

Le/la membre intégrera la Commission Juridique en début d'année 2025.

Les fonctions exercées requièrent une disponibilité régulière lors des réunions de la Commission, un haut niveau de discrétion et de confidentialité et sont strictement bénévoles. Le/la membre pourra prétendre à la prise en charge de ses frais (déplacement, hébergement), selon le barème fixé par la LFP.

Si vous êtes intéressé(e), nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir **avant le 25 octobre 2024** votre CV ainsi qu'une lettre de motivation aux adresses suivantes : stephane.bottineau@lfp.fr.

Le choix définitif sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de la LFP, sur avis conforme de la Commission nationale paritaire de la CCNMF. Il sera par ailleurs conditionné à la signature par le(la) membre d'une déclaration d'intérêts et d'un engagement de confidentialité et d'intégrité.